

Surveillance sanitaire en Rhône-Alpes

Point de situation n° 2011/24 du 2 septembre 2011

Page 2 | [Les Maladies à Déclaration Obligatoire](#) | [Les méningites virales](#) |

Page 3 | [La varicelle](#) |

Page 4-5 | [Les indicateurs non spécifiques de morbidité et mortalité](#) |

| Situation en Rhône-Alpes |

- La diminution du nombre de cas de rougeole se confirme au cours de cette période de surveillance. Il en est de même pour le nombre de cas de légionellose déclarés à l'ARS.
- Après le pic épidémique de méningites virales observé en semaine 25 (du 20 au 26 juin), le nombre de passages aux urgences pour cette pathologie reste néanmoins élevé par rapport aux valeurs observées à la même période de l'année précédente.

| Soyons vigilants ... |

Intoxications aux champignons :

Dans le cadre de sa surveillance nationale des intoxications aux champignons, l'InVS porte une attention particulière depuis le 1^{er} juillet 2011. Cette surveillance est principalement basée sur les cas d'intoxications signalés aux Centres Antipoison et de Toxicovigilance (CAPTV).

Au total 700 cas d'intoxications aux champignons ont été signalés aux CAPTV entre le 1^{er} juillet et le 28 août 2011 au niveau national. En ce qui concerne la région Rhône-Alpes, le nombre de cas signalés pour la même période est de 76, avec un seul cas grave, un homme de 70 ans. L'incidence régionale est de 1,2 / 100 000 habitants. On observe une variabilité régionale: l'Isère est le département le plus touché avec 26 cas d'intoxications, suivi de la Haute-Savoie avec 16 intoxications et la Savoie avec 12 intoxications.

| Sources de données |

- les données agrégées d'activité collectées sur le serveur régional de veille et d'alerte « **Oural** » renseigné quotidiennement par l'ensemble des services d'urgence et des Samu de la région Rhône-Alpes (nombre de passages aux urgences, nombre d'affaires traitées par les Samu) ;
- les données sur les diagnostics issues du dispositif de surveillance **SurSaUD®** regroupant les services d'urgences des hôpitaux participant au réseau **Oscour®** (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) et les associations **SOS Médecins** ;
- les données de mortalité issues des **services d'Etat-Civil** qui transmettent en continu les déclarations de décès à l'INSEE ;
- les données de surveillance du **réseau Sentinelles** (réseau de médecins généralistes libéraux) ;
- les données sur les Maladies à Déclaration Obligatoire signalées à l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes.

Remerciements au réseau Sentinelles, aux associations SOS Médecins, aux services d'urgences et SAMU, aux équipes de l'ARS chargées de la veille sanitaire, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

| Maladies à Déclaration Obligatoire (sources : déclarations reçues par l'ARS, SurSaUD®) |

Nombre de MDO par type et par semaine de survenue du 04/07/2011 au 28/08/2011 en Rhône-Alpes (hors tuberculose, VIH et Hépatite B)

Maladie	S29	S30	S31	S32	S33	S34	Total
Hépatite A aiguë					1		1
Infection Invasive à Méningocoque		2	1				3
Légionellose	13	6	3	2	3	4	31
Listériose		1		1		1	3
Rougeole	16	4	7	3	4		34
Toxi-Infection Alimentaire Collective	7	4	3	3	1	6	24

Données provisoires non encore validées par l'InVS

La diminution du nombre de cas de rougeole se confirme au cours de ces semaines de surveillance.

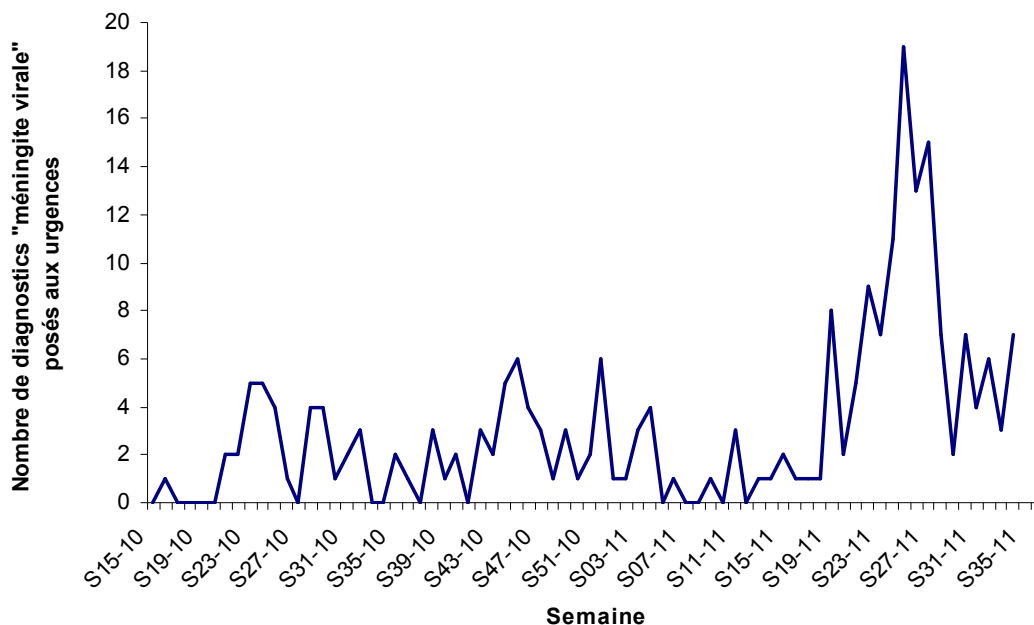
Après une nette diminution des cas de légionellose au cours de la semaine du 25 au 31 juillet, cette diminution se conforte pour les semaines 31 à 34 (période du 1^{er} au 28 août).

Les Maladies à Déclaration Obligatoire sont signalées aux médecins de la CRVGS (Cellule Régionale de Veille et Gestion Sanitaire) dans chaque Délégation Territoriale de l'ARS par les cliniciens et biologistes qui les suspectent ou les diagnostiquent. Les équipes de la CRVGS transmettent les déclarations reçues à l'Institut de veille sanitaire et mettent en place les mesures de contrôle nécessaires.

Les maladies les plus fréquemment signalées, à l'exception de la tuberculose, pendant les 6 dernières semaines sont présentées dans le tableau ci-contre. Ces données sont provisoires, du fait d'éventuels délais de transmission de déclarations à l'ARS.

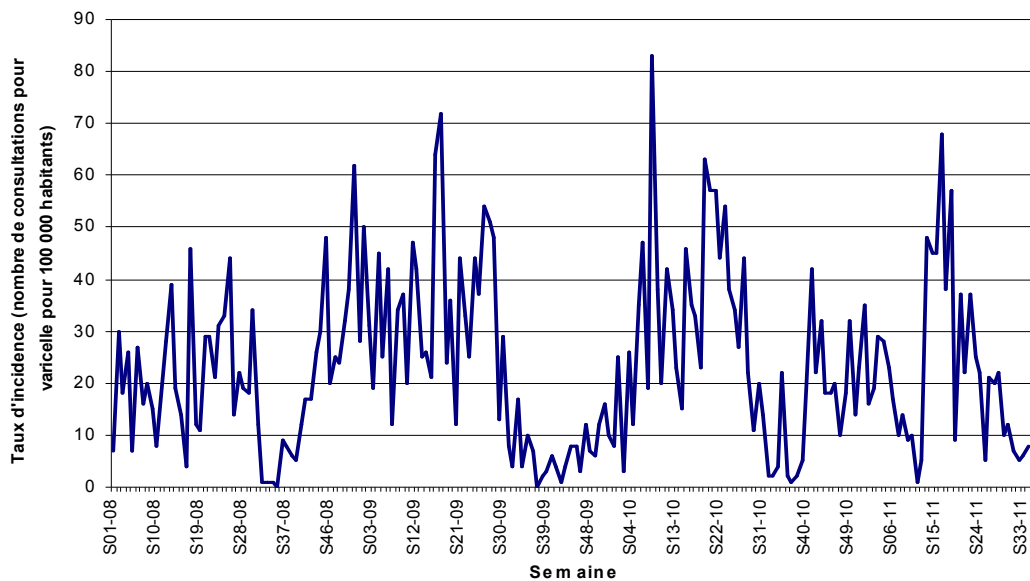
| Méningites virales (source : SurSaUD®) |

Diagnostiques de méningites virales posés dans 30 services d'urgences de Rhône-Alpes du 12/04/2010 au 28/08/2011



Le pic épidémique de méningites virales observé en semaine 25 (du 20 au 26 juin) est dépassé. Néanmoins, les valeurs basses observées depuis la semaine 28 (du 11 au 17 juillet) sont comparables aux valeurs hautes du nombre de cas de méningites observées à la même période l'année précédente.

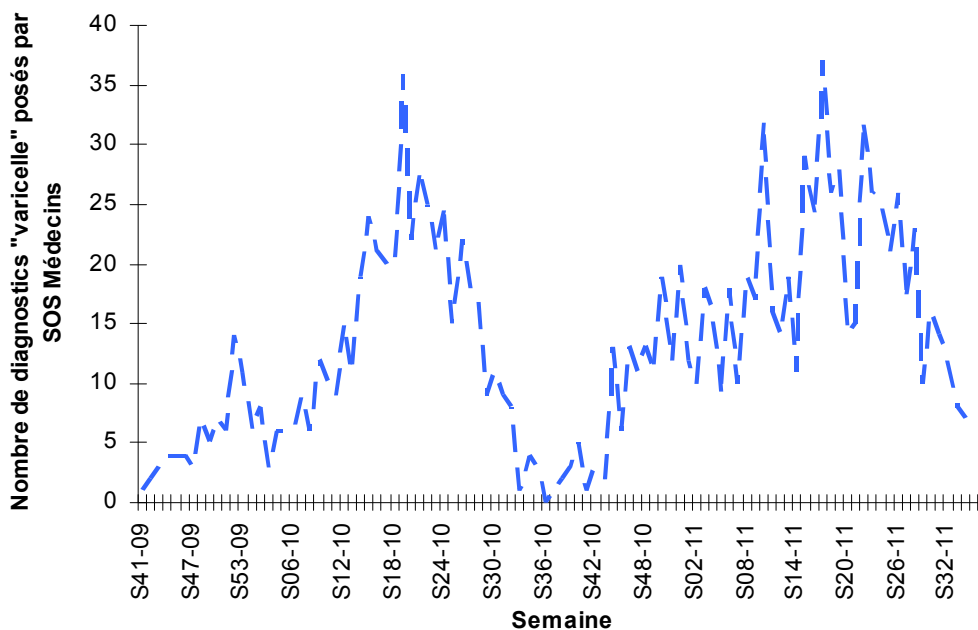
Incidence des consultations pour varicelle en Rhône-Alpes estimée par le réseau Sentinelles du 31/12/2007 au 28/08/2011



Incidence des consultations pour varicelle en Rhône-Alpes estimée par le réseau Sentinelles du 18/07/2011 au 28/08/2011

	semaine			
	S31	S32	S33	S34
Nombre estimé de consultations	424	297	374	516
Taux pour 100 000 habitants	7	5	6	8

Diagnostics de varicelle posés par les associations SOS Médecins de Grenoble, Saint Etienne, Lyon et Annecy du 05/10/2009 au 28/08/2011



A partir du 1^{er} août, l'activité liée à la varicelle semble stagner à un niveau relativement bas du côté des médecins du réseau Sentinelles et continue de diminuer du côté des associations SOS Médecins.

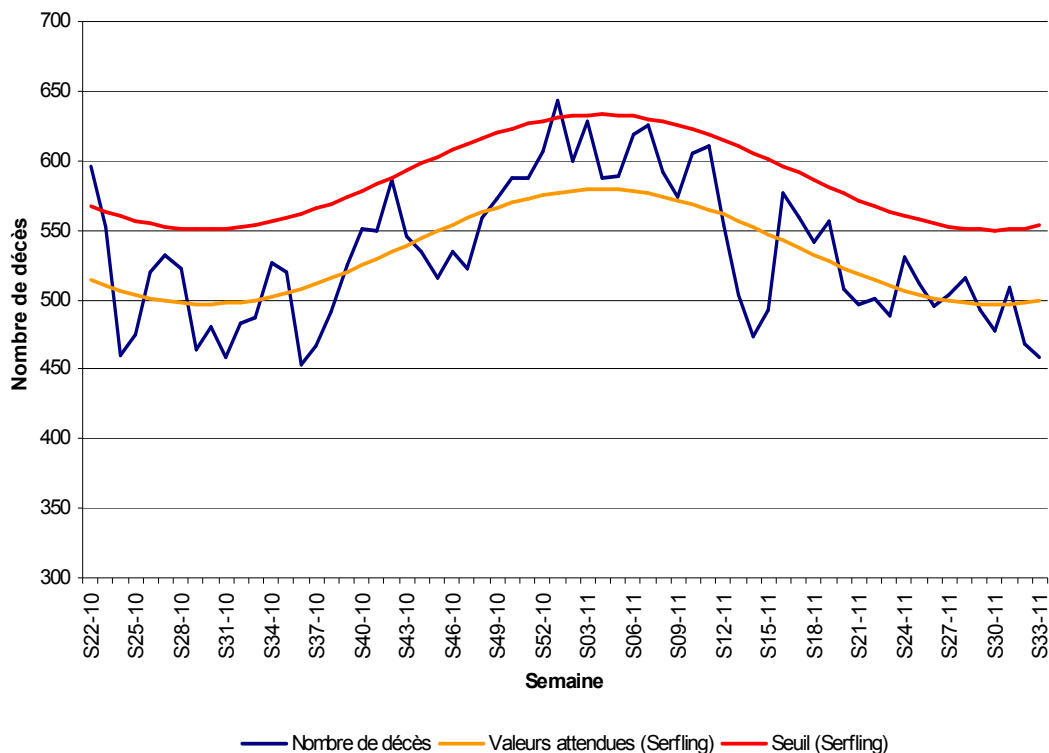
En Rhône-Alpes 55 médecins généralistes en moyenne participent à la surveillance continue d'indicateurs (soit 0,6 % des médecins généralistes libéraux), dans le cadre du **réseau Sentinelles**.

A partir des nombres de cas diagnostiqués par les médecins du réseau, des estimations d'incidence des pathologies surveillées sont réalisées et publiées chaque semaine (bulletin Sentiweb-Hebdo disponible sur : <http://websenti.u707.jussieu.fr/sentiweb/>).

La définition retenue par le réseau Sentinelles pour le diagnostic de varicelle vue en consultation est la suivante : éruption typique (érythémato-vésiculeuse durant 3-4 jours, prurigineuse, avec phase de dessiccation) débutant de façon brutale, avec fièvre modérée (37,5°C - 38°C).

En Rhône-Alpes, il existe 5 associations SOS Médecins situées à Grenoble, Saint-Etienne, Lyon, Chambéry et Annecy. SOS Médecins Chambéry ne code pas les diagnostics, d'où l'absence de données pour cette association.

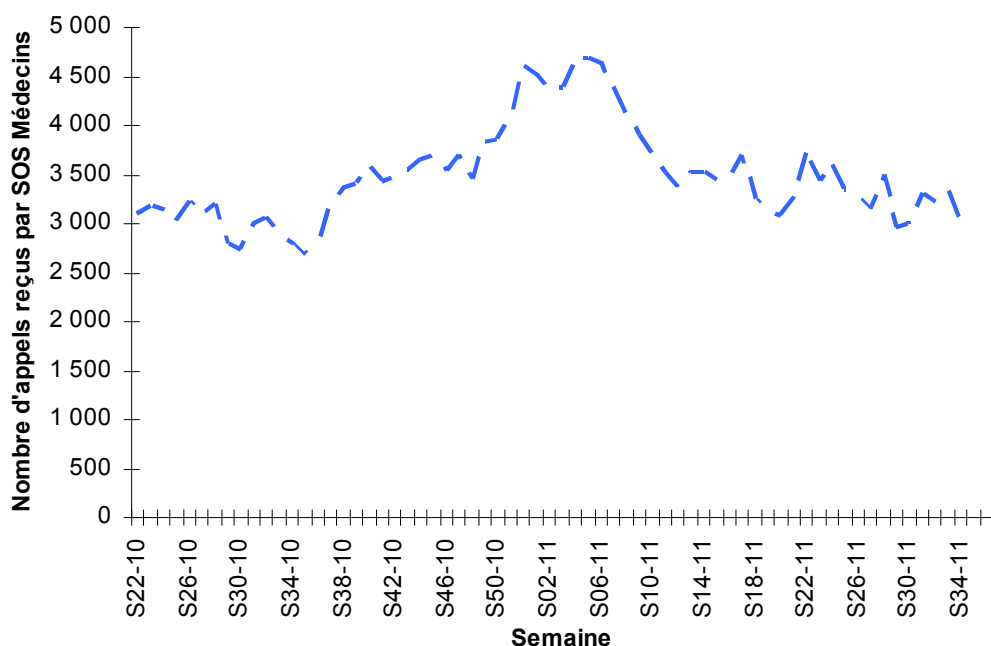
Nombre hebdomadaire de décès, toutes causes, enregistrés dans les services d'Etat-Civil de 65 communes informatisées en Rhône-Alpes du 31/05/2010 au 28/08/2011 (attention : la semaine du 22 au 28 août est manquante car incomplète)



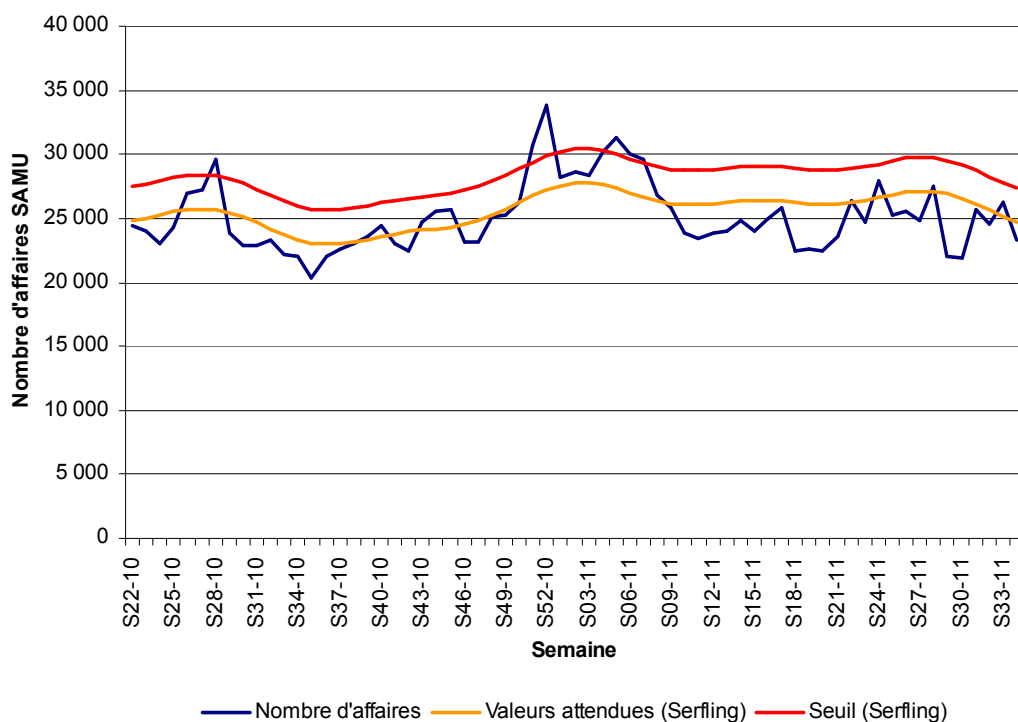
65 services d'état civil de Rhône-Alpes saisissent sur un serveur de l'INSEE les décès survenus sur leur commune. Les communes les plus grandes et celles où sont localisés les grands centres hospitaliers sont informatisées, notamment :

- Belley, Bourg-en-Bresse et Viriat dans l'Ain ;
- Annonay et Aubenas dans l'Ardèche ;
- Montélimar, Romans-sur-Isère et Valence dans la Drôme ;
- Bourgoin-Jallieu, Grenoble et La Tronche dans l'Isère ;
- Roanne et Saint-Etienne dans la Loire ;
- Bron, Lyon et Villeurbanne dans le Rhône ;
- Chambéry en Savoie ;
- Ambilly, Annecy et Thonon-les-Bains en Haute-Savoie.

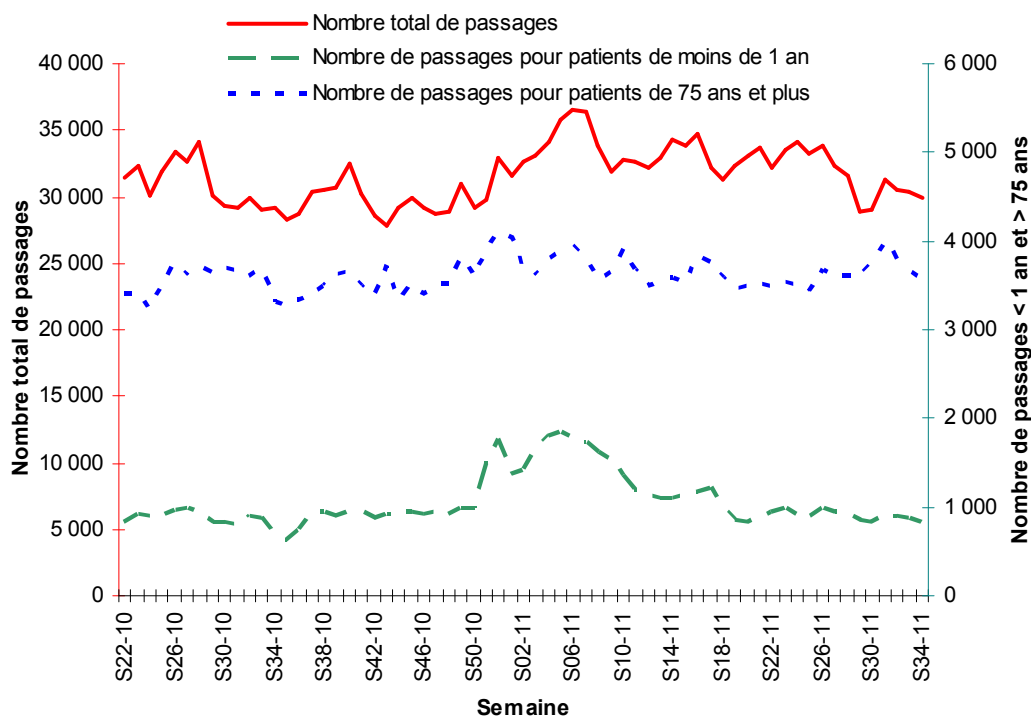
Nombre hebdomadaire d'appels codés par les 5 associations SOS Médecins de Rhône-Alpes, du 31/05/2010 au 28/08/2011



Nombre hebdomadaire d'affaires traitées par les 9 SAMU de Rhône-Alpes du 31/05/2010 au 28/08/2011



Nombre hebdomadaire de passages dans les 70 services d'urgences de Rhône-Alpes du 31/05/2010 au 28/08/2011



Aucune activité particulière n'est mise en évidence cette semaine.

La région Rhône-Alpes compte 70 services d'urgence et 9 SAMU qui renseignent quotidiennement leur volume d'activité sur le serveur « Oural ».

Directrice de la publication :

Dr Françoise WEBER,
directrice générale de l'InVS

Rédacteur en chef :

Olivier Catelinois, responsable de la Cire
Rhône-Alpes

Comité de rédaction :

Geneviève Dennetière
Coralie Gasc
Laurène Peckeu
Marion Sindezingue

Diffusion :

CIRE Rhône-Alpes
ARS Rhône-Alpes
129, rue Servient
69 418 LYON Cedex 03
Tel : 04 72 34 31 15
Fax : 04 78 60 88 67
Mail :
ars-rhonealpes-cire-alerte@ars.sante.fr

www.invs.sante.fr
www.ars.rhonealpes.sante.fr